



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REDACTION D'UN MANUEL DE FORMATION EN STATISTIQUES SOCIALES ET DE L'ANIMATION D'UN ATELIER DE FORMATION DE FORMATEURS A L'UTILISATION DU MANUEL

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Banque Africaine de Développement (BAD) a mis en place un Programme multinational de Renforcement de capacités statistiques pour aider ses Etats membres régionaux à maintenir une activité statistique dans les domaines déjà mis en oeuvre au cours du round 2005 du Programme de Comparaison Internationale (PCI) et couvrant les statistiques des prix et de la comptabilité nationale. Ce programme vise également à appuyer les initiatives des Etats à instaurer un cadre législatif et réglementaire de développement de la statistique à travers les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS). Il soutient aussi les activités portant sur le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les statistiques relatives aux domaines prioritaires inscrits dans le XIe Fonds africain de développement (FAD) notamment les infrastructures, l'agriculture, le genre, l'environnement, la gouvernance, etc.

La BAD a confié à AFRISTAT, l'une des coordinations sous-régionales impliquées dans ce programme, la supervision des activités dans vingt Etats bénéficiaires du programme : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad et Togo.

Concernant le suivi des OMD, le Programme de renforcement des capacités statistiques vise spécifiquement à améliorer le dispositif des statistiques sociales, de suivi de la pauvreté et des SRP afin de renforcer les capacités des cadres nationaux en matière de suivi et évaluation des politiques de développement économique et social en général et singulièrement du DSRP et des OMD.

Actuellement les demandes des Etats pour le développement de ce genre d'outils confirment l'existence d'un besoin important d'appui dans ces domaines. Parallèlement à ces nouvelles demandes, deux engagements récents appellent à un renforcement et/ou à une réorientation de l'appui au renforcement des statistiques sociales et le genre : la Déclaration de Paris (février 2005) et la Déclaration du sommet mondial de septembre 2005¹. L'appui au suivi de la mise en oeuvre des DSRP devra se caractériser par une mise en cohérence des stratégies sectorielles et des plans d'actions à moyen terme d'atteinte des OMD avec les priorités définies dans les DSRP.

A cet effet, AFRISTAT recrute un consultant pour la réalisation d'un manuel de formation sur les statistiques sociales en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'habita.

¹ Le Sommet mondial de 2005, tenu du 14 au 16 septembre à New York, a rassemblé plus de 170 chefs d'Etat et de Gouvernement. Le sommet a débattu des questions du développement, de la sécurité, des droits de l'homme et de la réforme de l'ONU.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Il s'agit de renforcer les capacités des structures spécialisées et des INS dans le domaine de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de l'information contribuant au suivi des indicateurs du millénaire et de la pauvreté. De façon spécifique, il s'agira :

1. d'élaborer un manuel de formation sur les statistiques sociales portant spécifiquement sur la santé, l'éducation et de l'habitat ;
2. d'organiser un atelier de formation de formateurs dans le domaine des statistiques de la santé, de l'éducation de l'habitat afin d'améliorer le processus de production d'indicateurs pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, à l'intention des cadres des administrations et institutions centrales.
3. d'asseoir une compréhension commune sur les concepts et les méthodologies d'élaboration des statistiques sociales (collecte, traitement, analyse et diffusion).

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus découlent des objectifs assignés à la réalisation du manuel de formation ainsi que le bon déroulement de l'atelier de formation qui sera organisé et animé par le consultant. De façon concrète, les résultats ci-après devraient être disponibles :

- un manuel de formation définissant le contenu, les concepts et définitions, les sources de données, les méthodes et procédures d'élaboration des statistiques sociales en général et spécifiquement dans les domaines de la santé et de l'éducation satisfaisant aux critères de qualité est disponible ;
- des outils et supports de collecte des données harmonisés sont proposés ;
- les outils pédagogiques sont produits et un atelier de formation de formateurs est organisé ;
- les modalités pour la mise en place d'un programme de formation sur les statistiques sociales dans les pays bénéficiaires pour le suivi et évaluation des DSRP et OMD sont définies ;
- un rapport de consultation est rédigé.

IV. ACTIVITES A REALISER PAR LE CONSULTANT

Sous l'autorité du Directeur Général d'AFRISTAT, le consultant a pour tâche de :

- faire une revue documentaire sur l'élaboration des statistiques sociales afin d'assurer un bon suivi des indicateurs des DSRP et des OMD ;
- rédiger une note méthodologique sur l'élaboration et la production des indicateurs sociaux en général et les indicateurs sur la santé, l'éducation et l'habitat en particulier dans les pays membres de la coordination sous-régionale d'AFRISTAT ;
- proposer des outils et supports de collecte harmonisés des statistiques sociales ;
- élaborer le manuel de formation en statistiques sociales incluant tous les outils pédagogiques ;
- présenter les résultats au cours d'un atelier de formation des formateurs en vue de la validation du manuel et des outils pédagogiques proposés.

Le consultant aura une séance de briefing avec la Direction générale et les experts d'AFRISTAT au cours de laquelle il présentera son plan de travail. Durant sa consultation, il travaillera en étroite collaboration avec le Consultant de Long Terme en statistiques sociales.

V. FORMAT DES RAPPORTS

Tous les rapports, notes et comptes-rendus élaborés par le consultant sont rédigés en langue française. Les documents à déposer sont en formats papier et en formats électroniques en Word, Excel ou Powerpoint.

VI. DUREE DE LA MISSION

Durée de la consultation : La consultation s'étale sur trois mois pour une prestation de 24 jours ouvrables de travail effectif y compris 2 missions à Bamako ; la première au lancement et la seconde à la fin pour la restitution et la validation au cours d'un séminaire/atelier.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- être ressortissant de l'un des Etats membres de la BAD ;
- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien, de démographe ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir au minimum 7 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique et avoir une expérience pratique dans l'élaboration et la production des statistiques sociales ;
- avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques, bonne connaissance du système de production des statistiques sociales ;
- avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation. Il doit être à même de travailler sous pression ;
- avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit), et des aptitudes à travailler en anglais.

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum avec la police Arial 10) comportant les prétentions financières de l'intéressé ;
- un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé ainsi que les références trois (03) personnes pouvant attester de la compétence du candidat ;
- une note de compréhension des présents termes de référence (2 pages au maximum avec la police Arial 10).

Dépôt et date limite de réception des dossiers :

Le dossier de candidature doit parvenir à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT au plus tard le

Vendredi 02 juillet 2010 à 12 heures (TU) à l'adresse suivante :

BP E1600 BAMAKO (Mali)

Télécopie : + (223) 20 21 11 40

Adresse électronique: [afriat@afriat.org](mailto:afristat@afriat.org)

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original du dossier par voie postale.